



Règlement intérieur et conditions générales de vente

PÉRIODE D'OUVERTURE DU VILLAGE NATURE

La structure est fermée tout le mois de janvier jusqu'à début février et la première quinzaine d'août.

TARIFS

Les tarifs sont votés par délibération du Conseil Municipal. Ils sont susceptibles d'évoluer.

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Le Village Nature ne se substitue pas aux restaurants et salles des fêtes du territoire.

Pour chaque réservation de groupe, **75%** minimum des participants doivent loger sur le site.

En formule gestion libre :

- Il n'y a pas de nombre minimum de nuitée.
- Il n'y a pas de possibilité de commander des repas au restaurant du Village Nature.

SPÉCIFICITÉS PÉLERINS SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE : sur présentation de votre crédenciale, les tarifs et formules sont adaptés.

VALIDATION DE VOTRE RÉSERVATION ET ACCEPTATION DU PRÉSENT RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Votre réservation est validée dès le versement de l'acompte de **30%** du montant de votre devis.

À la date de l'édition de votre devis, vous disposez de 15 jours pour effectuer le versement de cet acompte.

Au-delà votre réservation ne sera pas prise en compte.

La validation de votre réservation (paiement de l'acompte) vaut acceptation du présent règlement intérieur et de ses conditions générales de vente.

CONDITIONS D'ANNULATION

L'acompte est remboursé pour toute annulation liée à un motif indépendant de votre volonté (maladie, décès d'un proche, accident domestique, licenciement économique), sur présentation de pièces justificatives et avis du maire.

MODIFICATION DE VOTRE COMMANDE

Votre devis est modifiable jusqu'à **40 jours** avant votre date d'arrivée.

Au-delà, votre réservation ne peut plus être modifiée.

Le nombre de repas est réservé lors de la validation de votre devis.

Dans le cadre de séjours spécifiques (séminaires, séjours enfance/jeunesse, formations), le Village Nature accepte une flexibilité de +/- 10 personnes par repas.

PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT, UTILISATION DES LOCAUX

Les espaces extérieurs sont ouverts et à la disposition de tous. Toute nuisance sonore est interdite.

Merci de respecter l'environnement privilégié du Village Nature pour que chacun puisse pleinement en profiter. Des poubelles et des cendriers extérieurs sont à votre disposition.

Les parkings sont équipés d'un conteneur à verre, d'une poubelle noire (ordures ménagères) et d'une poubelle jaune (déchets recyclables).

Merci de veiller à limiter votre consommation d'énergie dans les locaux du Village Nature :

- Fermer les fenêtres quand les chauffages sont en marche ;
- Éteindre les lumières des locaux lors de vos sorties ;
- Éteindre les radiateurs et fermer les fenêtres lors de votre départ.

Les animaux sont interdits dans l'enceinte du Village Nature.

Tous les locaux sans exception sont non-fumeurs.

Toute utilisation de punaises, scotch ou agrafes sur les murs est interdite (la Patafix est autorisée).

VOTRE ARRIVÉE

Le jour de votre arrivée, les chambres sont mises à disposition à partir de **17h**.

Le jour de votre départ, les chambres doivent être libérées à **10h**.

Les salles peuvent être mises à disposition à des horaires différents selon les possibilités et l'organisation de la structure.

Les voitures sont interdites dans l'enceinte du Village Nature.

Il est possible d'entrer avec votre véhicule uniquement pour charger ou décharger vos bagages. Le code de la barrière est à demander à l'accueil à votre arrivée.

Des parkings sont à votre disposition à l'entrée sur différents niveaux. Vous y trouverez 2 bornes de recharge de véhicules électriques. Le parking situé devant l'accueil est réservé au personnel du Village Nature.

LINGE DE LIT ET DE TOILETTE

Selon le type de logement et la formule choisie, la fourniture du linge de lit et de toilette varie :

- Logements hôteliers : draps et linge de toilette fournis, lits préparés.
- Logements collectifs :
 - o En gestion libre : linge de lit fourni, linge de toilette non fourni, lits non préparés.
 - o En pension complète ou demi-pension : draps et linge de toilette fournis, lits non préparés.
- Logements familiaux :
 - o En gestion libre : draps et linge de toilette non fournis.
 - o En pension complète ou demi-pension : draps et linge de toilette fournis, lits non préparés.

RESTAURATION

Les repas sont cuisinés sur place par le chef et son équipe. Les produits sont majoritairement locaux et proviennent de circuits courts.

Les repas sont servis dans la salle de restaurant. Celle-ci est commune à tous les clients du Village Nature. L'équipe veillera à mettre en place un espace dédié à chaque groupe.

Le restaurant ouvre à partir de 20 repas.

L'équipe du Village Nature est en charge de la mise en place, du service et du débarrassage :

- Repas quotidiens : plats posés sur table.
- Menu festif et mariage : service à l'assiette.
- Petit-déjeuner, buffet, brunch : mise en place, réassort, débarrassage.

Pique-nique : paniers repas à la demande, boisson non fournie (pensez à votre gourde).

Horaires

- Petit déjeuner : buffet de 7h à 9h
- Déjeuner : 12h30
- Dîner : 19h30
- Brunch : buffet de 9h30 à 13h30
- Encas : servis en salle de restauration matin et après-midi (sur commande)
- Apéritif : 11h30, 18h30 (*en fonction des besoins*)

Ces horaires peuvent être modifiés ou adaptés en fonction des besoins de la structure ou des clients.

Allergies ou régimes alimentaires

La cuisine du Village Nature s'engage à respecter les allergies alimentaires reconnues et les régimes spécifiques : ces spécificités sont à nous signaler en amont de votre séjour, lors de votre réservation (40 jours avant votre date d'arrivée). Dans le cas contraire, le Village Nature s'autorise à ne pas les prendre pas en compte.

Menus festifs ou mariage

Les menus spécifiques (festifs et mariages) sont composés avec le chef cuisinier.

Dans le cadre de ces prestations, le Village Nature adapte son organisation dans la mesure du possible.

Service d'un traiteur extérieur

Il est possible de faire appel à un traiteur extérieur uniquement dans les cas suivants :

- Gestion Libre avec location d'une salle équipée d'une cuisine,
- Apéritif dans le cadre d'un événement festif en formules pension complète ou demi-pension.

La mise en place, le service et le rangement sont alors à la charge du client.

Bar

Le tarif des menus n'inclue pas la boisson.

Le Village Nature est équipé d'un bar ouvert aux horaires de l'accueil et des services. Toute commande est à régler comptant.

Droit de bouchon

Il permet d'amener de l'alcool sur le site.

Il est de 3 euros par personne et par séjour pour les + de 18 ans.

ÉQUIPEMENT DES SALLES

Les salles Bâtie, Rochefort, Queser, St Martin sont équipées de tableaux Velléda, paperboard et écrans. Des vidéoprojecteurs sont à disposition à l'accueil (pas de sono).

SALLE DE RESTAURANT

La salle de restaurant est équipée d'un écran, d'un vidéoprojecteur et d'une sono.

La salle de restaurant est ouverte à la location pour un minimum de 80 personnes. La salle de restaurant ne peut être louée en formule gestion libre.

Il est strictement interdit d'utiliser une machine à fumée même avec un prestataire professionnel.

LOCATION DU CHAPITEAU

Le chapiteau du Village Nature est ouvert de mars à octobre.

Il est ouvert à la location au même titre que les autres salles.

ATTENTION : en cas de vent > à 70 km/heure, nous serons dans l'obligation d'évacuer et de fermer le chapiteau.

Aucune restauration n'est assurée par l'équipe du Village Nature dans l'enceinte du chapiteau.

Le chapiteau est équipé d'un chauffage, de tables, bancs, chaises et d'un écran (à la demande).

Il est à la disposition des groupes jusqu'à **23h**. Toute nuisance sonore est interdite.

Les espaces extérieurs sont ouverts et à la disposition de tous. Merci de respecter cet environnement pour que chacun puisse pleinement en profiter.

ACCÈS INTERNET, MISE À DISPOSITION DE JEUX ET LIVRES

Le Village Nature est équipé d'un accès Wifi sur l'ensemble du site.
Votre code d'accès vous est communiqué le jour de votre arrivée.

Des jeux de société, des jeux extérieurs ainsi que des livres sont à votre disposition à l'accueil. Une caution de 10€ ou une pièce d'identité vous est demandée pour la location d'un jeu.

VOTRE DÉPART

Le jour de votre départ, les chambres doivent être libérées, les clés laissées sur les portes, à **10h**.

Avant votre départ, il vous est demandé :

- Logements hôteliers : le linge de lit (housses de couette, draps housse, taies d'oreiller) doit être retiré et déposé au sol de la chambre.
- Logements collectifs : le linge de lit (housses de couette, draps housse, taies d'oreiller) doit être retiré et déposé devant les salles de bain.
- Logements familiaux : la vaisselle doit être propre et rangée, les poubelles et le verre doivent être jetés.
- Location de salles : la vaisselle doit être propre et rangée dans les salles Queser et St Martin. Pour toutes les salles, les poubelles et le verre doivent être jetés dans les conteneurs, les tables nettoyées et rangées.
- Location de la salle de restaurant : il vous est demandé de réunir la vaisselle sur les chariots prévus à cet effet et de rassembler vos poubelles.

Merci d'éteindre les radiateurs et de fermer les fenêtres.

CAUTIONS ET REMBOURSEMENT DES DOMMAGES CAUSÉS

Un chèque de caution peut vous être demandé en fonction de votre type de réservation. La caution n'est pas encaissée.

Dans le cas de dégradations, le montant du devis des réparations est à votre charge. En cas de non-paiement de la facture correspondante, la caution est encaissée.

Pour les réservations sans caution, en cas de dégradation, il vous sera demandé un remboursement.

LES INTERDITS

- Bougies
- Bougies incandescentes
- Feux d'artifice
- Barbecue au charbon de bois

La qualité de l'accueil et les équipements font l'objet d'une attention quotidienne de l'équipe du Village Nature. Si vous observez un dysfonctionnement, n'hésitez pas nous en informer afin que nous puissions y remédier rapidement.

Merci de respecter l'équipe et les locaux du Village Nature.